

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Bourges, le mardi 16 juin 2020

18 JUIN : JOURNÉE NATIONALE COMMÉMORATIVE DE L'APPEL HISTORIQUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Cette année, la commémoration de l'Appel historique du général de Gaulle prend une dimension particulière, du fait du 80e anniversaire du 18 juin 1940, mais aussi du 130e anniversaire de la naissance et du 50e anniversaire de la mort de Charles de Gaulle.

Pour cette raison, le Président de la République a souhaité que 2020 soit considérée comme « l'Année de Gaulle », et lancé ce cycle mémorial en se rendant, le 17 mai dernier, sur le lieu de la bataille de Montcornet, où le colonel de Gaulle tenta d'enrayer la déferlante blindée de l'armée allemande : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2020/05/16/2020-annee-de-gaulle>

Dans le Cher, l'action de deux figures locales mérite d'être rappelée dans le contexte de l'Année de Gaulle. Le colonel Hubert de Lagarde (1898-1943), né à Marmagne, fut l'élève du capitaine de Gaulle à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, avec qui il conserva des liens d'estime. Dès 1940, il entre en résistance, devenant le chef du réseau « Eleuthère » ; un engagement qu'il paiera de sa vie en déportation. Le colonel Gaston de Bonneval, originaire de Thaumiers, fut lui aussi résistant et déporté mais, en 1945, entra au service du général de Gaulle comme aide de camp. Une fonction qu'il conservera vingt ans, suivant le Général au Gouvernement provisoire, à Colombey puis à l'Élysée, avec une abnégation et une loyauté sans faille.

À l'initiative du service départemental de l'ONACVG, ces deux personnalités gaullistes seront honorées à l'automne : une plaque à la mémoire d'Hubert de Lagarde sera inaugurée à Marmagne en lien avec la Municipalité, et Gaston de Bonneval sera le sujet d'une exposition à Bourges avec le partenariat des Archives départementales.

Les édifices publics seront pavoisés aux couleurs nationales.

Le Préfet,

Jean-Christophe BOUVIER

Contacts presse :

Bureau de la représentation de l'État et de la communication : pref-communication@cher.gouv.fr

Préfecture du Cher – Place Marcel Plaisant – CS 60022 – 18020 BOURGES Cedex

Tél : 02 48 67 18 18 – Fax : 02 48 67 34 44 – www.cher.gouv.fr



@Prefet18



Préfet du Cher